

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur COLLEGE PIERRE FANLAC situé sur la commune de PAYS DE BELVES.

Article 1 : Objet de la consultation

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

Type de Marché :

Marché de fournitures

Forme du Marché :

Les prestations feront l'objet d'un marché passé en procédure adaptée, conformément à l'article R2123-1 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les prestations feront l'objet d'un accord cadre avec émission de bons de commandes.

Les bons de commande seront notifiés au fur et à mesure des besoins.

Les produits demandés :

- Produit n°1 Boulgour certifié Bio ou équivalent (réponse le 02/12/2022 au plus tard) – Quantité : 20Kg - 1 jours de délai de livraison
- Produit n°2 Lentille certifié Bio ou équivalent (réponse le 02/12/2022 au plus tard) – Quantité : 50Kg - 1 jours de délai de livraison
- Produit n°3 Lentille corail certifié Bio ou équivalent (réponse le 02/12/2022 au plus tard) – Quantité : 10Kg - 1 jours de délai de livraison
- Produit n°4 Pâte (Pâtes semi-complètes (spaghettis - penne - coquillettes - spirales - tagliatelles)) certifié Bio ou équivalent (réponse le 02/12/2022 au plus tard) – Quantité : 400Kg - 1 jours de délai de livraison
- Produit n°5 Quinoa certifié Bio ou équivalent (réponse le 02/12/2022 au plus tard) – Quantité : 10Kg - 1 jours de délai de livraison
- Produit n°6 Semoule de blé (Semoule de blé complète) certifié Bio ou équivalent (réponse le 02/12/2022 au plus tard) – Quantité : 50Kg - 1 jours de délai de livraison

Les livraisons s'effectueraient à un rythme : non précisé

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : livraison de 6h30 à 14h30 du lundi au vendredi

Article 2 : Durée du marché

Le marché est conclu pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Article 3 : Jugement des offres

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette formule de consultation.

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- Prix (pas de variabilité du prix en €/unité ou prix moyen AGRIMER) – 40%
- Performances matière d'approvisionnement direct (0 ou 1 intermédiaire) (0 intermédiaire = meilleure note) – 20%
- Qualité du produit (traçabilité) (Provenance, Démarche de développement durable) – 20%
- Qualité du produit (fraicheur) (fraicheur et maturité du produit) – 10%
- Services proposés (condition de livraison) (délais et fréquence de livraison et moyen de transport utilisé) – 10%

Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

Elimination des offres :

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

Coordonnées de l'acheteur :

- COLLEGE PIERRE FANLAC
- Jérôme PEMEJA
- AVENUE EUGENE LE ROY
- 24170 PAYS DE BELVES
- Responsable des achats : Stéphane PENET
- Téléphone :
- Courriel : gest.0240962r@ac-bordeaux.fr

Recours

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal compétent :

Périgueux